

## **PROCÈS-VERBAL**

---

DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 13 JUIN 2000 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

---

### **09.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS**

#### **Présences :**

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M <sup>me</sup> Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M <sup>me</sup> Line Blanchard	École du Rocher (Grand-Mère)
M <sup>me</sup> Luce Boutet	École Plein Soleil (Hérouxville)
M <sup>me</sup> Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M <sup>me</sup> Sylvie D. Simard	École des Chutes (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice – Saint-Éphrem (La Tuque)
M. Jean Ferland	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Marylène Gélinas	École Sainte-Marie (Saint-Boniface)
M <sup>me</sup> Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio – Notre-Dame – Saint-Georges- de-ChAMPLAIN)
M <sup>me</sup> Julie Goyette	École Masson (Sainte-Thècle)
M. Réal Julien	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M <sup>me</sup> Christine Lacerte	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M <sup>me</sup> Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M <sup>me</sup> Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M <sup>me</sup> Marie-Josée Pinard	École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M <sup>me</sup> Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)
M <sup>me</sup> Francine Ricard	École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de- Mékinac)

M <sup>me</sup> Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier - Notre-Dame (Lac-à-la-Tortue))
M <sup>me</sup> Josée Vennes	École Centrale (Saint-Mathieu)
M <sup>me</sup> Monique Lauzon	Représentante du comité consultatif EHDAA

**Substituts :**

M <sup>me</sup> Édith Bourassa	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M. Pierre Garceau	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M <sup>me</sup> Louise Provencher	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Danielle Turgeon	École Christ-Roi (Shawinigan)

**Absences :**

?	École Champagnat (La Tuque)
M. Gilles Bournival (motivée)	École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
M <sup>me</sup> Mona Caron	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M. Jocelyn Côté	École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
M <sup>me</sup> Sylvie Ducas	École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) - Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des- Neiges (Lac Édouard)
M <sup>me</sup> Shentale Gagné	École Saint-André (Shawinigan-Sud)
M <sup>me</sup> Lyette Gagnon	École Sainte-Marie (Grand-Mère)
M <sup>me</sup> Manon Gélinas	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Nancy Gilbert	École Christ-Roi (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Lynda L. Bertrand	École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)
M <sup>me</sup> Line Matte	École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)
M <sup>me</sup> Diane Neault	École La Providence (Saint-Tite)
M. Paul Ricard	École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
M <sup>me</sup> Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
M <sup>me</sup> Marielle Vincent	École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé- Nord)

**Sont aussi présents :**

M. Claude Rousseau, directeur des Services de l'enseignement  
M<sup>me</sup> Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

ainsi que M<sup>me</sup> Sylvie Guillemette, ex-déléguée de l'école Centrale de La Tuque.

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

## **09.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 93 0600** : M<sup>me</sup> Louise Piché propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant : au point 09.05, ajout d'un sujet « Résolution – budget du comité de parents et des conseils d'établissement ». Le point 09.11 sera traité après le point 09.03.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

## **09.03 PRÉSENTATION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE HOGUE, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Christian Beaumier, président, présente M. Jean-Pierre Hogue qui occupera le poste de directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie au 1<sup>er</sup> juillet 2000. Il invite M. Hogue à prendre la parole.

M. Hogue remercie M. Beaumier de l'invitation et entretient les membres sur ses projets concernant l'orientation et les objectifs de la commission scolaire, plus particulièrement sur la mise en place et l'opération des conseils d'établissement, la réussite éducative, la supervision pédagogique, la gestion de la décroissance, l'implantation de la réforme, la recherche d'un projet rassembleur.

Par la suite, M. Hogue répond aux questions des membres portant sur :

- l'échéancier traitant des problématiques vécues dans les conseils d'établissement
- l'organisation scolaire – les classes multiprogrammes
- l'impact de la décroissance
- suivi au dossier de l'aide à la pension.

Sur chacune des questions soulevées, M. Hogue apporte des précisions : pour les problématiques vécues dans les conseils d'établissement, les étapes de l'échéancier proposé sont en réalisation. Pour l'organisation scolaire, la commission scolaire n'a pas d'autres choix que de respecter le ratio-élève. En ce qui a trait à la gestion de la décroissance, le sujet sera étudié à l'automne. Pour le suivi de l'aide à la pension, selon les dernières informations reçues de M. Lauraine Langlois de la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, la démarche entreprise par l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent se situe à l'intérieur du processus de consultation du projet de règles budgétaires pour l'année scolaire 2000-2001 (mesure 30113) et que pour l'instant, il n'y a aucune modification aux montants accordés. On suggère d'identifier les régions qui

subissent la même problématique et de faire ensemble des représentations pour que la loi soit modifiée.

M. Beaumier remercie M. Hogue de sa présentation.

#### **09.03a) RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**

M<sup>me</sup> Monique Lauzon, représentante du comité consultatif EHDAA, dépose une lettre demandant que le comité de parents désigne le plus rapidement possible à l'automne les parents composant le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2000-2001.

Elle indique également le manque d'information disponible à tous les parents en ce qui concerne le rôle et mandat de ce comité. Elle suggère des moyens de publiciser ce service, entre autres l'ajout d'une page dans l'agenda des élèves, l'élaboration d'un feuillet d'information pour tous les parents,...

Elle demande également si les conseils d'établissement ont répondu au questionnaire de M. André Couture, remis lors de la rencontre du 11 avril dernier, concernant l'information acheminée aux parents pour les sensibiliser à la situation des élèves en difficultés. Elle demande aux conseils d'établissement de répondre autant que possible au questionnaire et de lui faire parvenir une copie de leurs réponses au comité consultatif EHDAA.

Elle informe également qu'une orthophoniste actuellement en congé de maternité a pour mandat de préparer des hypothèses pour offrir des services de « langage » à la clientèle en besoin d'orthophonie.

**RÉSOLUTION 94 0600** : M<sup>me</sup> Monique Lauzon propose qu'une demande soit adressée à la Commission scolaire de l'Énergie, pour qu'elle prenne toutes les dispositions en son pouvoir pour que les interventions suivantes soient réalisées très tôt en automne 2000 :

- que l'on donne au comité de parents, tous les outils nécessaires à la nomination des membres formant le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2000-2001 et suivantes;
- qu'une publicité soit acheminée à tous les parents (soit dans l'agenda des élèves et/ou l'élaboration d'un feuillet d'information) pour les informer de la procédure à suivre pour obtenir des services nécessaires aux EHDAA ainsi que de la procédure à suivre pour demander une révision d'une décision de la commission scolaire à cet effet;
- qu'une publicité soit adressée aux parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour les informer clairement de l'existence et des rôles

et mandats du comité consultatif EHDAA;

- que les directions d'école fournissent de l'information aux membres de leur conseil d'établissement sur les programmes des services complémentaires dispensés dans leur école, plus spécifiquement de leur clientèle EHDAA;
- que les directions d'école et les membres des conseils d'établissement tiennent compte de la clientèle EHDAA dans l'élaboration de leur projet éducatif, leur politique d'encadrement, les règles de conduite et les mesures de sécurité adoptées par l'école;

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

#### **09.04 RENCONTRE AVEC MONSIEUR CLAUDE VINCENT SUR LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LES FONDS AUTONOMES**

M. Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, informe les membres du comité de parents de l'encadrement donné par le MEQ dans le dossier des fonds autonomes. Selon M. Vincent, seulement 6 % du budget sert à la gestion des fonds autonomes, ce qui ne donne pas de latitude à la commission scolaire dans ce dossier.

Par la suite, M. Vincent décrit ce qui peut être considéré dans les fonds autonomes et suggère une méthode à suivre pour la gestion des levées de fonds.

À 21 h 10, M<sup>me</sup> Louise Provencher quitte son siège et à 21 h 15 et 21 h 25, M<sup>mes</sup> Sylvie D.-Simard et Nicole Pouliot arrivent et occupent leur siège.

#### **09.05 CONSULTATION – ADOPTION DES RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DANS LE CADRE DU BUDGET 2000-2001**

Les membres sont consultés sur les documents suivants :

- Règles de répartition des ressources dans le cadre du budget 2000-2001 – objectifs, principes et critères
- Liste modifiée des allocations 1999-2000
- Liste des allocations 2000-2001
- Plan d'investissement 2000-2001

M. Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, répond aux questions des membres.

### **09.05b) RÉSOLUTION – BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS**

M. Christian Beaumier dépose un projet de résolution demandant une augmentation du budget de fonctionnement du comité de parents et des conseils d'établissement.

Après discussion sur le projet de résolution, on convient de faire des résolutions distinctes pour la demande d'augmentation des budgets du comité de parents et des conseils d'établissement.

**RÉSOLUTION 95 0600** : Considérant l'étendue du territoire de la commission scolaire;

Considérant que certaines écoles ont des territoires très grands et que ceci engendre des déplacements sur de longues distances.

Considérant les frais grandissants en essence et en frais de congrès;

Considérant que pour jouer pleinement son rôle, le conseil d'établissement doit avoir les ressources financières nécessaires;

M. Christian Beaumier propose que le comité de parents demande au conseil des commissaires une augmentation des budgets des conseils d'établissement.

Le vote est demandé :

Pour : 9      Contre : 13      Abstention : 2

- REJETÉ MAJORITAIREMENT -

**RÉSOLUTION 96 0600** : Considérant que le comité de parents a un rôle de consultation auprès des parents de l'ensemble de la commission scolaire;

Considérant que, pour jouer pleinement son rôle, le comité de parents doit avoir les ressources financières nécessaires;

Considérant l'étendue du territoire de la commission scolaire;

Considérant les frais grandissants en essence et en frais de congrès;

Considérant que le comité de parents a pu boucler son budget grâce à un surplus de l'an passé;

M. Christian Beaumier propose que le comité de parents demande au conseil des commissaires une augmentation des budgets du comité de parents.

Le vote est demandé :

Pour : 0      Contre : 20      Abstention : 4

- REJETÉ MAJORITAIREMENT -

#### **09.06 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 9 MAI 2000 ET SUIVI AU COMPTE RENDU**

**RÉSOLUTION 97 0600** : M<sup>me</sup> Louise Piché propose l'adoption de compte rendu du 9 mai 2000 tel que présenté.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

#### **SUIVI AU COMPTE RENDU DU 9 MAI 2000**

Conférence de presse sur la place de la religion à l'école : suite à la rencontre des membres du comité, cette activité a été remplacée par l'envoi d'un communiqué de presse à l'ensemble des médias de la région. Deux interviews de radio ont été faites, soit avec M. Serge Alarie de CHLN Trois-Rivières et avec M. André Mercier de CFLM de La Tuque. Également, dépôt de l'article du Nouvelliste « Un virage préoccupant » paru en date du 12 juin 2000.

Publicité : dépôt du compte rendu de la rencontre du comité de travail portant sur la publicité dans les établissements tenue le mardi 6 juin 2000 à laquelle participait M<sup>me</sup> Sylvie D.-Simard en remplacement de M<sup>me</sup> Louise Piché, MM. Réal Julien et Christian Beaumier.

#### **09.07 CORRESPONDANCE**

Comité consultatif EHDAA : compte rendu des rencontres du 29 mars, 26 avril et 17 mai 2000, ordre du jour pour la rencontre du 14 juin 2000 ainsi que la liste des présences des membres du comité consultatif EHDAA depuis janvier 2000.

Projet des règles de répartition des ressources dans le cadre du budget 2000-2001 – objectifs, principes et critères.

Communiqué de presse – L'ordre du mérite scolaire à monsieur Jean Lavoie.

En Bref – volume 2 no 7, mai 2000.

Résultats pour l'ensemble des épreuves uniques de juin 1999 par organisme scolaire (tableau 5).

M<sup>me</sup> Martine Fauteux, directrice de l'école institutionnelle Lac-à-la-Tortue, extrait de résolution d'appui du conseil d'établissement pour la création de places à 5 \$ en services de garde en milieux scolaires pour la période estivale.

Monsieur Jeannot Bordeleau de la Direction de la coordination régionale de Québec, accusant réception de notre résolution relative au droit de vote des commissaires-parents. Le dernier paragraphe mentionne ceci : « Bien que les commissaires-parents n'aient pas droit de vote au conseil des commissaires et au comité exécutif, ils exercent tous les autres pouvoirs et fonctions leur permettant d'accomplir pleinement leur mission, tels que la soumission des propositions et des amendements et la participation active aux délibérations ».

M. Marc Lacour de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec – suivi au comité ad hoc sur l'intersectorialité dans le secteur jeunesse.

M. Michel-Bastien Boudrias, attaché politique du Cabinet du Premier ministre – accuse réception de notre résolution concernant la reconnaissance du droit de vote des commissaires représentants des comités de parents au conseil des commissaires.

M<sup>me</sup> Christiane Leblanc, présidente d'élections FCPPQ – résultat des mises en candidature pour l'élection du 26 et 27 mai 2000.

M. Ghislain Boisvert, directeur des services administratifs FCPPQ – documentation faisant partie du dossier de l'assemblée générale annuelle de la FCQQP du 26 mai 2000.

Documentation sur la pièce de théâtre « Les écrits d'Ariane » et commentaires positifs de certains organismes qui ont vu la pièce.

M<sup>me</sup> Diane Doucet, présidente du comité de parents de la Commission scolaire du Fer - copie de lettre adressée à M. Réal Cormier, président FCPPQ pour obtenir une représentation à l'occasion de l'assemblée générale et du Congrès d'orientation précédant le congrès annuel FCPPQ 2000 pour la lecture d'une lettre indiquant leur désaccord à la

réponse de M. Ghislain Boisvert de la FCPPQ concernant la reconnaissance du droit de vote des commissaires représentants des comités de parents au conseil des commissaires.

M. Jean-Pierre Jolivet, député de Laviolette, accusant réception de notre résolution demandant une modification de l'article 148 de la Loi sur l'instruction publique (droit de



vote aux commissaires-parents).

M<sup>me</sup> Lucie Carrier pour le comité organisateur de la Semaine québécoise des familles au centre de la Mauricie – remerciements pour notre implication à l'activité du mercredi 17 mai à la Cité de l'Énergie.

M. Claude Lamarre, directeur régional de la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec – accusant réception de notre résolution demandant une hausse du montant de 225 \$ accordé à titre d'aide à la pension pour les enfants scolarisés à l'extérieur de leur communauté. Ces critères d'admissibilité font partie des règles budgétaires annuelles et chaque année, les commissions scolaires sont consultées sur le contenu de ces règles et les changements sont apportés après cette consultation. La gestion des demandes d'aide à la pension est assurée par la commission scolaire. Le MEQ participe au remboursement d'une partie des frais de pension mais la commission scolaire qui reçoit l'élève peut décider d'accorder un montant additionnel.

Conseil des commissaires – ordre du jour de la réunion du 30 mai et procès-verbal de la réunion du 16 mai 2000.

FCPPQ – revue « Veux-tu savoir? », volume 23, numéro 3, mai-juin 2000.

M. Raymond Vézina des Éditeurs de livres – exemplaire de la brochure « Le manuel scolaire, un outil essentiel ». Celle-ci s'adresse à l'ensemble des intervenants du milieu de l'éducation et vise à contribuer à la réflexion sur le rôle du manuel scolaire dans le processus d'apprentissage.

Réception de publicité concernant les campagnes de financement (Boutique de Noël).

#### **09.08 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

#### **09.09 RAPPORT DU TRÉSORIER**

En l'absence de M. Paul Ricard, trésorier, M<sup>me</sup> Sylvie D.-Simard dépose le rapport financier mensuel et cumulatif au 31 mai 2000. Voir copie en annexe.

#### **09.10 COMMISSAIRES-PARENTS**

M<sup>me</sup> Louise Piché, représentante du niveau secondaire :

Compte rendu du 16 mai 2000 :

Il y a eu l'assermentation des 2 nouveaux commissaires : M. Réjean Langlois et M. Réal Julien, commissaire-parent.

Adoption des documents : le plan triennal 2000-2003 – la liste des écoles 2000-2001 – les actes d'établissement des écoles et centres 2000-2001.

Le rapport de la Commission scolaire de l'Énergie sur les frais chargés aux parents sera déposé à la rencontre du 30 mai 2000.

Un nouveau diplôme d'études professionnelles sera dispensé par la commission scolaire (conduite de machines industrielles).

Le plan d'investissement 2000-2001 M.A.O. – P.C.P. est déposé.

Lors de la réunion du 30 mai, le directeur général déposera l'affectation des directions d'écoles.

La résolution du comité de parents concernant l'engagement des directions d'école a été lue – aucune réaction négative soulevée et peu de commentaires apportés.

Pour faire suite à la parution d'un article dans Le Nouvelliste le 13 mai 2000, une lettre sera envoyée à la présidente de la FCPPQ section 04-17 - M<sup>me</sup> Joyce Buckley « n'est visiblement pas impressionnée par le plan d'action que vient de déposer les dirigeants de la commission scolaire » car il faut bien se rappeler que le comité de parents a mis beaucoup d'espoir et un suivi devra être fait.

M. Réal Julien, représentant du niveau primaire :

Compte rendu du 16 mai 2000 :

Résolution de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent : la commission scolaire va demander au MEQ des fonds supplémentaires pour avoir un enseignant.

Pas de développement concernant la résolution d'appui demandant à la commission scolaire d'offrir des services de garde pour la période estivale.

Explications du président M. Jean-Yves Laforest concernant le plan d'action sur la mise en place des conseils d'établissement.

Résolution de félicitations suite aux résultats lors des épreuves uniques du MEQ (5<sup>e</sup> rang au niveau de toutes les commissions scolaires du Québec).

Compte rendu du 31 mai 2000 :

Dépôt du document sur les frais chargés aux parents – la majorité des écoles ont payé des activités et les comptes sont en souffrance.

Dépôt du plan d'affectation du personnel de direction d'école – on y va avec la continuité.

M<sup>me</sup> Nicole Marchand est nommée directrice de la campagne Centraide – secteur public.

La commission scolaire a des représentants dans l'événement « La Mauricie, capitale forestière canadienne 2001 ».

Transfert d'élèves pour septembre 2001- trois fois moins de transfert (42) par rapport à l'année passée et la moitié sont des transferts volontaires (21).

Ouverture de 2 services de garde pour septembre 2000 : Saint-Joseph et Immaculée-Conception de Shawinigan.

Le renouvellement du contrat de cafétéria pour 2 écoles secondaires est encore en étude.

Adoption du dossier des promotions dont celle du football de l'école des Chutes et l'Harmonie avancée de La Tuque.

**09.11 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ CONSULTATIF EHDA**

Le sujet a été étudié au point 09.03 a).

**09.12 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

École Antoine-Hallé (Grand-Mère) (M. Réal Julien)

Nous avons souligné la Semaine des services de garde. Des stagiaires du Cégep de Shawinigan sont venus animer.

Les enfants de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année ont monté la pièce de théâtre « Les misérables ». Ils l'ont présentée aux élèves de l'école, aux parents ainsi qu'au Foyer de Grand-Mère, CHSLD Laflèche et le Foyer Garceau.

De petites sorties de fin d'année ont été faites par les élèves.

Nous avons enrichi notre projet éducatif pour l'année 2000-2001.

Enfin, nous avons le projet de mieux définir le rôle et mandat des membres de l'OPP pour la rentrée scolaire afin d'impliquer plus de parents.

École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac) (M<sup>me</sup> Francine Ricard)

Ça bouge beaucoup à l'école :

5 juin : sortie à l'enclos des cerfs avec la maternelle.

7 juin : cinéma pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année – sujet : travail sur les dinosaures. Projet finalisé avec le film de Disney « Les dinosaures ».

13 juin : rencontre et sortie des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de l'école La Providence de Saint-Tite et de la Vallée-de-Mékinac, mettant fin à une correspondance entre les élèves pendant toute l'année scolaire 1999-2000 – dîner aux hot-dogs et activités.

16 juin : croisière sur la rivière Saint-Maurice avec les futurs élèves de la maternelle et ceux de la présente année.

École Des Vallons – Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Paulin – Saint-Élie) (M<sup>me</sup> Marie-Josée Pinard)

Il y a eu un spectacle de fin d'année à l'école Des Vallons (musique-art) qui fut très apprécié. Cependant, cette « activité éducative » n'avait jamais été portée au fait du conseil d'établissement. On n'a pas jugé pertinent d'apporter le projet au conseil. Cette situation ne devrait pas se reproduire à l'avenir.

Refonte probable de notre projet éducatif pour l'an prochain.

Instauration probable d'une journée d'activités à chaque mois pour l'an prochain, exemples : pompier d'un jour, soulignement des fêtes officielles, etc.

École institutionnelle Marie-Médiatrice – Saint-Éphrem (La Tuque) (M<sup>me</sup> Sylvie Duchesne)

Le conseil d'établissement a voté sur la proposition des enseignants de retirer les récréations de l'après-midi à partir de septembre 2000.

Le directeur a fait la présentation du projet éducatif au conseil d'établissement ainsi qu'aux parents de l'OPP. Nous avons apprécié le fait qu'il nous ait fait une présentation vulgarisée.

21 juin : Olympiades drôles – 11 juin : gala des finissants.

Création d'un comité du parc-école.

#### École institutionnelle Saint-Georges (Saint-Georges-de-Champlain) (M<sup>me</sup> Céline Girard)

Nouvelle : le directeur adjoint M. Claude Thiffault a pris sa retraite ainsi que le directeur M. Claude Quessy qui terminera son mandat le 19 juillet 2000. Pour l'an prochain, nous avons une nouvelle directrice, M<sup>me</sup> Diane Grenier. Le nom n'est pas encore connu pour le poste de direction adjointe.

Nous élaborons un nouveau code de vie pour l'an prochain qui va se vivre concrètement dans les classes sur le respect de soi, de mes pairs, des adultes et de l'environnement. Très intéressant.

Nous élaborons aussi un intranet (circuit fermé) dans notre école et nous continuons à bâtir notre site Web. Nous avons une belle équipe-école, très dynamique. Concernant le système informatique, ils sont très innovateurs.

#### École Laflèche (Grand-Mère) (M<sup>me</sup> Brunelle Lafrenière)

Le 15 juin prochain, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère, les élèves de l'école Laflèche donneront un grand spectacle (Notre-Dame-de-Paris), à compter de 19 h 30.

#### École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides) (M<sup>me</sup> Christine Lacerte)

Le conseil d'établissement fera parvenir une lettre à M. Jean Lavoie, directeur général ainsi qu'au Syndicat des enseignants, pour exprimer leur insatisfaction face à l'organisation scolaire 2000-2001 de leur école. Coupure d'un enseignant, formation de classe multiprogramme avec des chevauchements de cycle.

Le terrain de basketball et le jeu de serpent-échelle géant ont été installés comme convenu après les fêtes avec les revenus du Festival du livre.

À partir des commandites du village, le concours « Reconnaissance » se déroule très bien et environ 400 \$ de prix seront remis aux élèves ayant respecté les consignes du code de vie tout au long des 6 dernières semaines du calendrier scolaire.

Nous travaillons déjà sur le thème de l'an prochain du « Monde-Ami ».

Une équipe-école en santé en partenariat avec le CLSC a été formée pour réduire la violence à l'école.

École Saint-Joseph (Shawinigan) (M. Léon Gélinas)

Les valeurs de notre projet éducatif : autonomie, créativité, respect.

Activités de fin d'année : kermesse (jeux d'eau, glissade) et spectacle amateur.

### **09.13 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPQ-04**

Aucune réunion ne s'est tenue.

### **09.14 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Compte rendu de la rencontre du 25 mai 2000 : (M<sup>me</sup> Marie-Josée Pinard)

Détermination et formation d'un premier comité « Procédures » et d'un deuxième comité « Information - Prévention », afin de résoudre toute la problématique entourant la violence et la drogue dans les autobus.

Ces comités établiront un code de procédures (les transporteurs, les chauffeurs, les directions d'écoles) et des moyens stratégiques à mettre en place.

Rencontre du premier comité : le 13 juin 2000

Rencontre du deuxième comité : le 12 juin 2000.

Suivi à la rencontre du 13 juin 2000 :

Le sous-comité « Procédures » en rapport aux problématiques de drogue et violence dans les autobus scolaire, s'est réuni le 13 juin afin de déterminer les balises à respecter et pour donner des moyens concrets et immédiats aux chauffeurs d'autobus scolaire. Une procédure écrite sera faite à l'intention de tous les intervenants : chauffeurs, élèves, directions d'école.

### **09.15 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU**

Aucun sujet.

#### **09.16 MOT DU PRÉSIDENT**

En tant que président du comité de parents de l'année scolaire 1999-2000, M. Christian Beaumier livre son message de remerciements auprès des membres (voir copie en annexe).

Par la suite, il manifeste son intérêt à occuper le poste de président pour l'année 2000-2001 et soumet le projet de résolution suivant :

**RÉSOLUTION 98 0600** : Considérant que le président actuel manifeste son intérêt à la présidence du comité de parents pour l'année 2000-2001;

Considérant que le président actuel préfère présenter son rapport annuel à la première réunion de l'année 2000-2001 qui aura lieu au mois d'octobre afin de ne pas prendre avantage de la situation;

Considérant que le président actuel, vu sa position, a pu présenter sa vision au cours de la présente rencontre;

En conséquence, M. Christian Beaumier propose que :

- tout candidat présent à la rencontre, intéressé au poste de présidence du comité de parents, puisse exprimer sa vision en même temps que le président actuel;
- que le rapport annuel soit présenté seulement à la première rencontre d'octobre 2000;
- que M. Serge Carpentier, secrétaire général à la commission scolaire, agisse comme président d'élection.

Le vote est demandé sur cette proposition :

Pour : 0      Contre : 19      Abstention : 4

- REJETÉ UNANIMEMENT -

Les membres adressent des remerciements et félicitations à l'endroit de M<sup>me</sup> Louise Piché qui a occupé le poste de commissaire représentant des parents niveau secondaire pendant

2 ans.

**09.17 LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 99 0600** : À 22 h 25, M<sup>me</sup> Sylvie Duchesne propose la levée de l=assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand  
Secrétaire d=assemblée



## **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Bonjour,

Je voudrais vous livrer un message de remerciements, en mon nom personnel et aussi au nom des enfants de l'ensemble de la Commission scolaire de l'Énergie. Lorsque je vois des gens qui viennent de la municipalité de Parent, de La Tuque, de Saint-Roch-de-Mékinac, de Saint-Alexis-des-Monts, de Shawinigan, de Grand-Mère, ou de toutes autres municipalités de la commission scolaire, j'ai un profond respect pour ces parents qui décident de donner de leur temps.

C'est grâce à cette implication bénévole de votre part qu'une commission scolaire peut progresser. Une commission scolaire sans l'implication des parents est comme une maison sans âmes. Je crois profondément que les parents ont une place à occuper au sein de la commission scolaire et qu'ils doivent prendre cette place qui leur revient.

J'ai eu l'occasion cette année de rencontrer des parents qui voulaient voir les choses changer, avoir l'occasion de parler et d'être entendu et voir le comité de parents prendre la place qui lui revient.

Cette année, beaucoup d'information vous ont été transmises, d'idées ont été débattues, de résolutions adoptées par l'ensemble des délégués. Durant mon mandat à la présidence, j'ai eu à défendre ces idées et résolutions à la commission scolaire avec soit le directeur général monsieur Jean Lavoie ou le président monsieur Jean-Yves Laforest. J'y ai rencontré des gens qui écoutaient d'abord les idées et résolutions du comité de parents et qui acceptaient d'en discuter.

Le comité de parents se doit d'informer et de former les parents mais se doit aussi d'être un endroit où des idées sont débattues, des opinions sont défendues et doit rester un endroit où tout délégué peut défendre ses opinions. Les délégués doivent garder le pouvoir décisionnel, ce n'est ni à moi en tant que président ni à l'exécutif ou à qui que ce soit de décider si une idée ou une résolution se doit d'être présentée au comité de parents.

Le comité de parents ne doit surtout pas confiner uniquement à un rôle d'information et de formation ou d'organisateur de conférence. Je ne suis pas d'accord avec cette vision. Je crois que le comité de parents se doit d'être un endroit où les parents reçoivent de l'information, de la formation et aussi un comité qui défend les idées des parents de l'ensemble de la commission scolaire.

Le message que je viens de vous livrer représente ce en quoi je crois profondément mais ce

qui est encore plus important pour moi, c'est ce que les parents de la commission scolaire attendent de leur comité de parents.

C'est pourquoi, j'aurai l'occasion de vous rencontrer avant la prochaine réunion du mois d'octobre pour discuter avec vous, soit individuellement ou avec les parents de votre école, pour vous expliquer ma vision et voir avec vous, la vision des parents de votre école par rapport au comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie.

C'est pourquoi ce soir, je vous annonce ma candidature au poste de président du comité de parents pour l'an prochain. Si ce que je vous ai dit ce soir rejoint votre vision, je vous invite à vous joindre à moi pour faire progresser le comité de parents dans la bonne direction.

---